

Nouveauté au 1^{er} janvier 2019 !



Vous bénéficiez dans votre garantie KEOLIS d'une assistance déjà « complète » et bien à compter du 1^{er} janvier 2019 cette dernière a été encore améliorée !

- En effet désormais pour toute hospitalisation en **AMBULATOIRE** prévue et imprévue vous bénéficiez des mêmes services que celles qui nécessitaient d'être resté 24 heures (une nuit donc) à l'hôpital à savoir soit :
 - une aide à domicile ;
 - une garde des enfants ;
 - une garde des animaux domestiques.

En situation d'**ONCOLOGIE** KEOLIS Assistance vous accompagne déjà en mettant en place de l'aide à domicile pendant la durée de votre traitement.

- En 2019 KEOLIS Assistance vous proposera un ensemble de services afin de vous accompagner et appréhender le nouveau quotidien que génère cette situation.
- Dès L'ENTRÉE DANS LA MALADIE et PENDANT LA DURÉE DU TRAITEMENT votre assistance pourra :
- vous mettre en relation avec un médecin pour expliquer les effets secondaires des traitements ;
 - organiser et prendre en charge le portage repas après chaque séance prévue dans le protocole de soins ;
 - et vous accompagner avec des entretiens de soutien psychologique.
- A LA FIN DU PROTOCOLE DE SOINS

Proposer l'accès à un suivi nutritionnel pour adopter vos habitudes alimentaires en prévention des facteurs de risques ;
en complément organiser la prise en charge de la reprise d'une activité physique adaptée après évaluation (avec notre spécialiste-coach) ;
vous soutenir dans l'organisation de nouvelles habitudes de vie.

EN FIN DE VIE

Prendre en charge pour un proche le transport pour lui permettre de se rendre au chevet du bénéficiaire ;
assurer des entretiens de suivi afin de faciliter l'adaptation du domicile, rechercher des financements pour des frais annexes à l'Hospitalisation A Domicile (HAD) et informer sur les dispositifs de protection des majeurs ou d'expression des souhaits du patient en fin de vie.

-
- Les **AIDANTS** méritent également la plus grande attention. Parce que leur propre santé et leur quotidien sont bousculés, KEOLIS assistance propose une assistance qui les épaula durant ce parcours.

Prévenir afin de sensibiliser l'aidant aux risques pour sa santé, KEOLIS assistance pourra :

Proposer un bilan psycho-social de sa situation et enclencher un accompagnement personnalisé.

Soutenir le maintien de l'activité professionnelle par la mise en place et le financement d'une présence responsable.

Prendre en charge l'accès à une activité physique à domicile ou dans un club.

Surmonter la crise quand l'aidant fait face à un aléa de santé, épuisé ou malade :

Recherche et participation au financement pour de la garde de nuit ou de l'hébergement temporaire.

Proposer une prestation de bien être, de soutien ou d'ergothérapeute.

Organiser et financer un accueil de jours.

Pour retrouver le fil de sa vie car la fin de la situation de l'aidant est toujours un tournant :

Un accompagnement pour faciliter le retour à sa vie professionnelle et sociale.

Prendre en charge le coût d'une activité de loisir permettant de réactiver les liens sociaux.

- Etre parents n'est pas une mince affaire et bien que vous soyez déjà accompagnés dans ce que l'on appelle La **PARENTALITE**, KEOLIS Assistance vous accompagne désormais pour faire face à des situations de vie qui ne sont pas souvent évoquées (protocole d'assistance à la procréation, d'interruption de grossesse, de deuil périnatal, d'immobilisation de plus de 5 jours dans le cadre d'une grossesse pathologique).

Des étapes que l'on pourrait envisagé telles que PRÉPARER L'ARRIVÉE DE L'ENFANT... POUR L'ACCUEILLIR (DE LA NAISSANCE À 3 ANS)... QUAND UN ENFANT ATTEINT D'UNE ALD (jusqu'à ses 18 ans) EST HOSPITALISE...

Vous bénéficiez donc de nouvelles prestations ou bien d'une extension de celles déjà existantes parmi :

par exemple pour faciliter le retour au foyer une aide à domicile ;

un soutien au couple et/ou à la famille (thérapie de couple, médiation familiale...) ;

l'intervention d'une auxiliaire de puériculture ;

la garde des autres enfants de moins de 16 ans ;

le transport aller/retour des enfants jusqu'au domicile d'un proche